

COMPTE RENDU REUNION

REUNION DU SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS MIDOUR-DOUZE

LIEU / DATE

Mardi 10 Mars 2026 - 20h30 – Salle des fêtes de MANCIET

DELEGUE(E)S PRESENTS : 37 /68

CC BAS ARMAGNAC		CC GRAND ARMAGNAC	
ARBLADE LE HAUT	Jean-François PERE	AYZIEU	-
BETOUS	Jean Marc SUS	CAMPAGNE D'A.	Claude VETTOR
BOURROUILLAN	-	CASTEX D'A.	-
CAUPENNE D'A.	Christian LEFAIX	CAZAUBON	Régis LAPORTE
CRAVENCERES	Jean Pierre ROMA	DEMU	Sébastien RAMAJO
ESPAS	Ludovic MOULIE	EAUZE	-
LANNE-SOUBIRAN	-	ESTANG	Philippe CESAR
LAUJUZAN	Philippe DUCOS	LANNEMAIGNAN	Gille SARRAUTE
LE HOUGA	-	LAREE	-
LOUBEDAT	Daniel OREJA	LIAS D'A.	-
LUPPE VIOLE	-	MARGUESTAU	-
MAGNAN	-	MAULEON D'ARMAGNAC	-
MANCIET	Stéphane GARBAY	MAUPAS	-
MONGUILHEM	Philippe DEMAQUILLE	MONCLAR	-
MONLEZUN D'A.	Serge DUCAMIN	PANJAS	Daniel CAZADIS
MORMES	Antoine GARCIA	REANS	Marc SAINT MARTIN
NOGARO	Jean-Claude DROUARD	SEAILLES	-
PERCHEDE	-	CC ARMAGNAC ADOUR	
SALLES D'A.	Philippe BUSQUET	AIGNAN	Michel CHANUT
ST MARTIN D'A.	Franck DUFAU	AVERON-BERGELLE	Alain LAFITAN
ST CHRISTIE D'A.	Fabrice OSPITAL	BOUZON-GELLENAVE	-
ST GRIEDE	-	CASTELNAVET	Fabien CASSIN
SION	Michel BRAGAGNOLO	CAUMONT	-
SORBETS	Patrick BIZET	FUSTEROUAU	-
TOUJOUSE	-	LELIN LAPUJOLLE	-
URGOSSE	Bernard BARRAIL	LOUSSOUS-DEBAT	-
CC CŒUR D'ASTARAC EN GASCOGNE		MARGOUET-MEYMES	Florian SUS
ARMOUS ET CAU	-	POUYDRAGUIN	Xavier DANDO
LOUSLITGES	-	SABAZAN	-
CC PAYS DE VILLENEUVE EN ARMAGNAC LANDAIS		SARRAGACHIES	Alain LEFEBVRE
MONTEGUT	Jacques FOURCADE	TERMES D'A.	-
CC BASTIDES ET VALLONS DU GERS		CC D'ARTAGNAN EN FEZENSAC	
BEAUMARCHES	-	GAZAX ET B.	Fabrice CARRERE
COULOUME-M	-	LUPIAC	Bernard LUIS
COURTIES	-	PEYRUSSE GRANDE	Armél LAFFONT
LASSERADE	Patrick PELLEPORT	PEYRUSSE-VIEILLE	-
		ST PIERRE D'A.	Philippe PEFFAU

Excusés : DOUBRERE J Paul, LABROUCHE J Bernard, DUBOR Chantal, GROS Ghislain, VOLPATO Bernard, LAFITTE J Pascal, COURALET Guillaume, TASTET Denis, PANDELE

Bernard, DUPOUY Claude, ST BLANCARD Claude, REMAZEILLES Patrick, PRENERON Laurent, FAGET Philippe, DARTIGUE Christian, HOSTIER François, AURENSAN Philippe,

Le Président du syndicat, Michel CHANUT, donne l'ordre du jour de la réunion :

- **Approbation compte de gestion et compte administratif 2025 ;**
- **Affectation des résultats 2025 ;**
- **Vote du budget primitif 2026 ;**
- **Rétrospective / Bilan 2020/2026 ;**
- **Questions diverses.**

Mr DROUARD est nommé secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 (CFU)

Le Président sort de la salle afin de ne pas prendre part à la lecture et au vote du compte administratif.

Monsieur DROUARD présente le Compte Administratif.

Résultats budgétaires de l'exercice

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

Prévues : 557 562.29 €

Réalisées : 162 763.70 €

RECETTES :

Prévues : 557 562.29 €

Réalisées : 136 043.62 €

d'où un déficit de fonctionnement de – 26 720.08 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Prévues : 212 250.00 €

Réalisées : 143 599.98 €

RECETTES :

Prévues : 345 756.61 €

Réalisées : 2926 €

d'où un déficit d'investissement de – 140 673.98 €

Ce qui donne un résultat déficitaire toutes sections confondues de - 167 394.06 €

Le compte administratif est mis au vote et accepté à l'unanimité.

Résultats avec report de clôture de l'exercice précédent

Les comptes font apparaître :

EN FONCTIONNEMENT :

- un déficit de 26 720.08 €
- un excédent reporté de 342 562.29 €
d'où un excédent de clôture de l'exercice 2025 de 315 842.21 €

EN INVESTISSEMENT :

- un déficit de 140 673.98 €
- un excédent reporté de 46 517.32 €
d'où un déficit de clôture de l'exercice 2025 de - 94 156.66 €

Soit un résultat excédentaire toutes sections confondues de 221 685.55€

Il convient donc d'affecter en report au BP 2026 les sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : + 315 842.21 € au compte 002
- Section d'investissement : - 94 156.66 € au compte 001

L'affectation des résultats ne faisant l'objet d'aucune question, l'ensemble est mis au vote et accepté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2026

La présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors de la réunion du 29 janvier 2026.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES (ventilé par article)

Chap/Art.	Désignation	BP 2025	Proposition 2026
O11	Charges à caractère général	200 000,00	197 240,00
O12	Charges de personnel et frais assimilés	49 900,00	49 900,00
65	Autres charges de gestion courante	9 023,00	9 223,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	
O22	Dépenses imprévues	0,00	
O23	Virement à la section d'investissement	295 664,29 €	280 909,55
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 975,00	16 800,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	557 562,29	554 072,55

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap/Art.	Désignation	BP 2025	Proposition 2026
74	Dotations, subventions et participations	215 000,00	332 387,00
OO2	Résultat reporté	342 562,29	221 685,55
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	557 562,29	554 072,55

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap/Art.	Désignation	BP 2025	Proposition 2026
21	Immobilisations corporelles	212 250,00 €	299 297,58
23	Immobilisations en cours	0,00	
O20	Dépenses imprévues	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES RELLES	212 250,00 €	299 297,58
O41	Opérations patrimoniales	0,00	
	Restes à réaliser N-1	0,00	
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00	94 156,66
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	212 250,00 €	393 454,24

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap/Art.	Désignation	BP 2025	Proposition 2026
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	1 588,03
10	Dotations Fonds divers	600,00	-00
	TOTAL DES RECETTES RELLES	600,00	1 588,03
O21	Virement de la section de Fonctionnement	295 664,29 €	280 909,55
O40	Opération d'ordre de transfert entre sections	2975,00	16 800,00
O41	Opérations patrimoniales		
	R 001 Solde d'exécution positif reporté	0,00 €	
1641	Emprunt		
OO1	Report solde d'exécution	46 517,32 €	94 156,66
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	345 756,61	393 454,24

Après analyse en détail des sommes affectées dans chaque chapitre, ce budget primitif 2026 est mis au vote et accepté à l'unanimité.

RETROSPECTIVE / BILAN 2020-2026

Le technicien et le président présentent le bilan des actions menées au cours du mandat 2020-2026.

Ce bilan reprend les orientations et grands axes de travail définis en 2020 :

- La gouvernance ;
- La ripisylve ;
- Le ralentissement dynamique sur le bassin versant ;
- La protection des voiries publiques ;
- La continuité écologique ;
- L'hydromorphologie.

Conclusion :

Le mandat 2020-2026 a été riche en réalisations, marqué par des avancées concrètes sur de nombreux projets.

Le Syndicat a pleinement assumé la compétence GEMAPI, qui lui confère des responsabilités importantes en matière de mise en œuvre de travaux et d'études. Dans un premier temps, ce travail d'appropriation de cette compétence s'est traduit par une réflexion approfondie sur la gouvernance du territoire.

Par la suite, deux grands axes d'intervention ont été structurés : la gestion des inondations et l'hydromorphologie des cours d'eau. Ces thématiques ont donné lieu à des déclinaisons administratives, techniques et financières pour le SMBV MD.

Fort de la présence d'élus de proximité que sont les délégués communaux, le Syndicat s'est attaché à répondre au mieux aux attentes et aux besoins du territoire.

La présentation est annexée au compte rendu.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président a remercié le Syndicat de l'Osse-Gélise-Auzoue ainsi que son Président, Mr MIMALE, pour la mutualisation des locaux, des voitures, de la secrétaire etc. Cette volonté commune permet de faire des économies assez importantes pour les structures et les relations se passent très bien.

Le président insiste sur les très bonnes relations nouées entre les délégués et le syndicat, et remercie ces derniers pour leur implication et leur participation ainsi que pour tous les moments festifs après les réunions. Un remerciement particulier est adressé à Stephane GARBAY qui a fourni le pot de l'amitié à la fin des réunions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures.

RETROSPECTIVE / BILAN 2020-2026

LE SYNDICAT

Dernières élections du syndicat : 23 septembre 2020

- 1 Président
- 5 vice-présidents

*Membres du bureau
et technicien
23/09/2020*



- 68 délégué(e)s et 68 suppléant(e)s

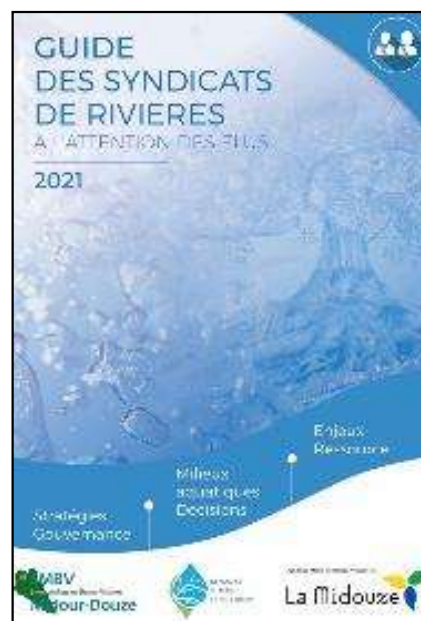
Le rôle du délégué consiste à relayer l'information à différents niveaux : riverains, commune, communauté de communes mais aussi autour de lui dans sa vie quotidienne.

Le délégué rivières est un véritable point d'appui local de par sa connaissance du terrain, des propriétaires riverains et des exploitants agricoles.

Le délégué assiste le technicien lors d'actions portées par le syndicat.

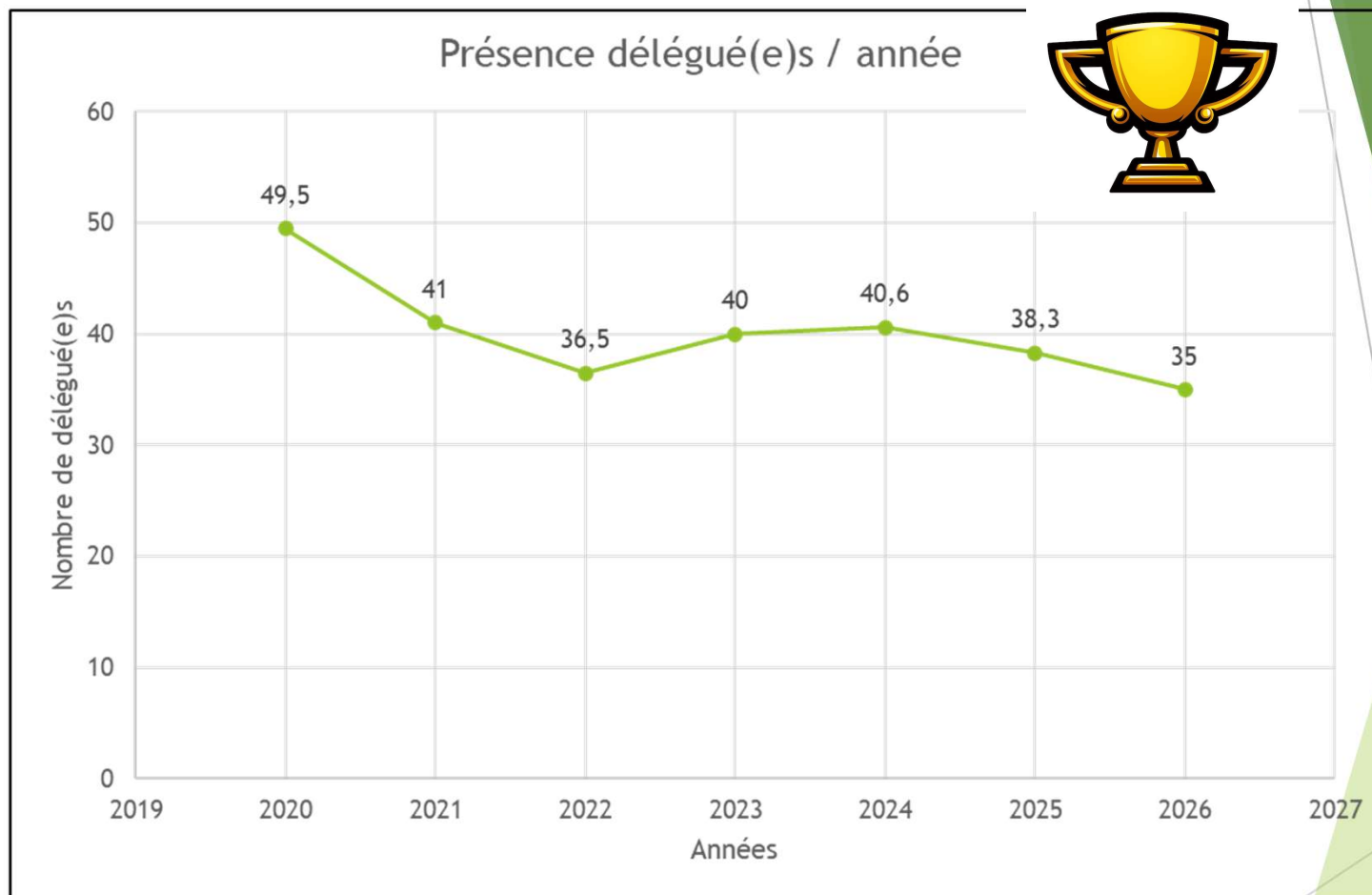
19 réunions au total soit une moyenne de 3 réunions / ans

Edition d'un livret en
2021 à l'attention
des élus du BV
Midouze



Une présence des délégué(e)s importante à chaque réunion

Quorum toujours atteint à toutes les réunions!!



Taux de présence des délégués / années

2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
72 %	60 %	54 %	59 %	60 %	57 %	51 %

GRANDS AXES DE TRAVAIL 2020-2026

AXE DE TRAVAIL : CLARIFIER LA GEMAPI

Définir une feuille de route EPCI-FP / SMBV

- Nécessité de clarifier « qui fait quoi? », « qui paie quoi? »
- Qualifier l'intervention du SMBVMD et délimiter celles des EPCI-FP.....

Le SMBV doit se couvrir juridiquement



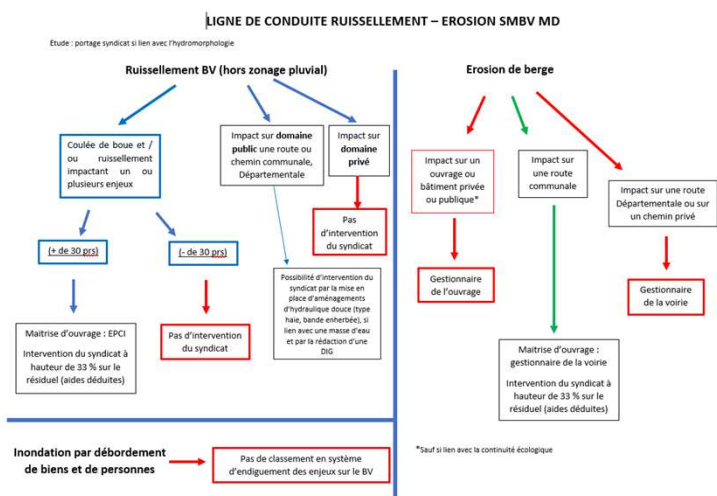
Lancement de l'étude SOCLE le 9 décembre 2020

Compilation des actions en liens avec le BV et les milieux aquatiques

PROGRAMMATION	Caractérisation technique de l'action				Caractérisation juridique de l'action		Contraintes hydrographiques de l'action		Statut de l'action	Caractéristiques financières		
Compétence de rattachement	Document de rattachement	ENJEUX	SOUS-ENJEUX	MESURES	ACTIONS	Commentaires	NATURE DE L'ACTION	Code SOCLE	Milieu d'eau concerné	Sous-Bassin versant concerné	Responsable de l'action	Montants prévisionnels
Hors GEMAPI	PAOT/SAGE Midouze	Gouvernance	Tous les sous-enjeux recensés	Mettre en œuvre une gestion globale et concertée à l'échelle du bassin versant	Piléage du SAGE	Etat initial et diagnostic, tendances et scénarios, choix de la stratégie et rédaction du SAGE	Z	HGI	Midouze	Midouze	EPTB	
Hors GEMAPI	PAOT	Gouvernance	Tous les sous-enjeux recensés	Structurer les collectivités en syndicat GEMAPI sur le BV Midour-Douze				HGI			EPCI FP	
Hors GEMAPI	Projet PPG SMEV MD 2022-2027	Gouvernance	-	Structuration de la prise de compétence (BV du territoire du syndicat)	Réalisation d'une étude SOCLE sur le territoire du Syndicat	A mener en étroite collaboration avec les EPCI	Z	HGI	Midour Douze et affluents	Midour Douze et affluents		
Hors GEMAPI	SAGE Midouze	Gouvernance	Diffusion d'information - centraliser et valoriser certaines données sur l'eau	Mettre en place les tableaux de bord	Le SAGE va permettre le suivi, la consultation des données sur la qualité des eaux afin d'alimenter les données pour l'ensemble des acteurs et usagers de l'eau		A	HGI	Midouze	Midour Douze et affluents	EPTB	
Hors GEMAPI	SAGE Midouze	Gouvernance	Diffusion d'information - communication auprès de divers publics	Communiquer sur le contenu du SAGE et les actions engagées	Développer des programmes d'information et des outils de communication à diffuser auprès du grand public et des différents acteurs du domaine de l'eau		A	HGI	Midouze	Midour Douze et affluents	EPTB	
Hors GEMAPI	SAGE Midouze	Gouvernance	Diffusion d'information - communication auprès de divers publics	Sensibiliser le grand public sur la qualité de l'eau	Mener des actions pédagogiques à destination du grand public sur la qualité de l'eau et les milieux aquatiques		A	HGI	Midouze	Midour Douze et affluents	EPTB	
Hors GEMAPI	SAGE Midouze	Gouvernance	Diffusion d'information - Assurer une veille continue	Assurer une veille réglementaire	S'assurer de la bonne prise en compte de la réglementation en vigueur dans la mise en œuvre du SAGE.		A	HGI	Midouze	Midour Douze et affluents	EPTB	
Hors GEMAPI	SAGE Midouze	Gouvernance	Diffusion d'information - Assurer une veille continue	Suivre l'actualisation des données sur l'eau	Traitements des données sur l'eau afin d'alimenter les tableaux de bord et de calculer les indicateurs nécessaires au suivi et à l'évaluation du SAGE		A	HGI	Midouze	Midour Douze et affluents	EPTB	
Hors GEMAPI	SAGE Midouze	Gouvernance	Mettre en place une gouvernance adaptée sur le bassin en harmonisant l'application de la réglementation en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques	Participer aux décisions territoriales des programmes de mesure (PDM)	Participation de l'animation du SAGE à la déclinaison territoriale du PDM sur chaque territoire avec les services de police de l'eau des 2 départements pour constituer les PAOT (Plan d'Action Opérationnel Territorial)		A	HGI	Midouze	Midour Douze et affluents	Services de l'Eau, EPTB	
Hors GEMAPI	SAGE Midouze	Gouvernance	Mettre en place une gouvernance adaptée sur le bassin en harmonisant l'application de la réglementation en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques	Harmoniser les politiques en matière de gestion de l'eau entre le Gers et les Landes	S'assurer de l'harmonisation des politiques publiques dans le domaine de l'eau entre les 2 départements et des règles d'instruction des dossiers soumis à déclaration et autorisation		A	HGI	Midouze	Midour Douze et affluents	Collectivités, services de l'Eau	
Hors GEMAPI	SAGE Midouze	Gouvernance	Mettre en place une gouvernance adaptée sur le bassin en favorisant la mise en place de maîtrise d'ouvrage et d'outils opérationnels à des échelles adaptées	Mettre en œuvre les sous-dispositifs du SAGE à l'échelle territoriale la plus cohérente pour la gestion de l'eau	Intervenir à une échelle la plus pertinente possible pour la gestion de l'eau dans la mise en œuvre des mesures du SAGE ou tout autre projet envisagé dans le domaine de l'eau, au regard des objectifs du projet		A/IT	HGI	Midouze	Midour Douze et affluents		
Hors GEMAPI	SAGE Midouze	Gouvernance	Mettre en place une gouvernance adaptée sur le bassin en favorisant la mise en place de maîtrise d'ouvrage et d'outils opérationnels à des échelles adaptées	Favoriser l'émergence de maîtrise d'ouvrage	Réaliser des opérations pour la mise en œuvre du SAGE soit sur des secteurs opérationnels, soit à l'échelle des très petites masses d'eau incluant tout le chevre hydrographique du sous bassin versant		A/ET	HGI	Midouze	Midour Douze et affluents		
Hors GEMAPI	SAGE Midouze	Gouvernance	Mettre en place une gouvernance adaptée sur le bassin en favorisant la mise en place de maîtrise d'ouvrage et d'outils opérationnels à des échelles adaptées	Inciter la mise en place d'outils opérationnels	Mettre en œuvre des programmes pluriannuels de gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques en respectant les mesures du SAGE les concernant		A/ET	HGI	Midouze	Midour Douze et affluents		

+ de 160 actions recensées
dont 50 du ressort du
syndicat

Rédaction d'une ligne de conduite ruissellement BV - érosion de berge



Validation du SOCLE par une
délibération du syndicat le
09/12/2025

AXE DE TRAVAIL : LA RIPISYLVE

La DIG GEODIAG (2014-2019) arrivée à échéance

↳ Rédaction d'une DIG simplifiée « Entretien » (sans enquête publique) pour une durée de 5 ans - 2020-2025

Annuellement :

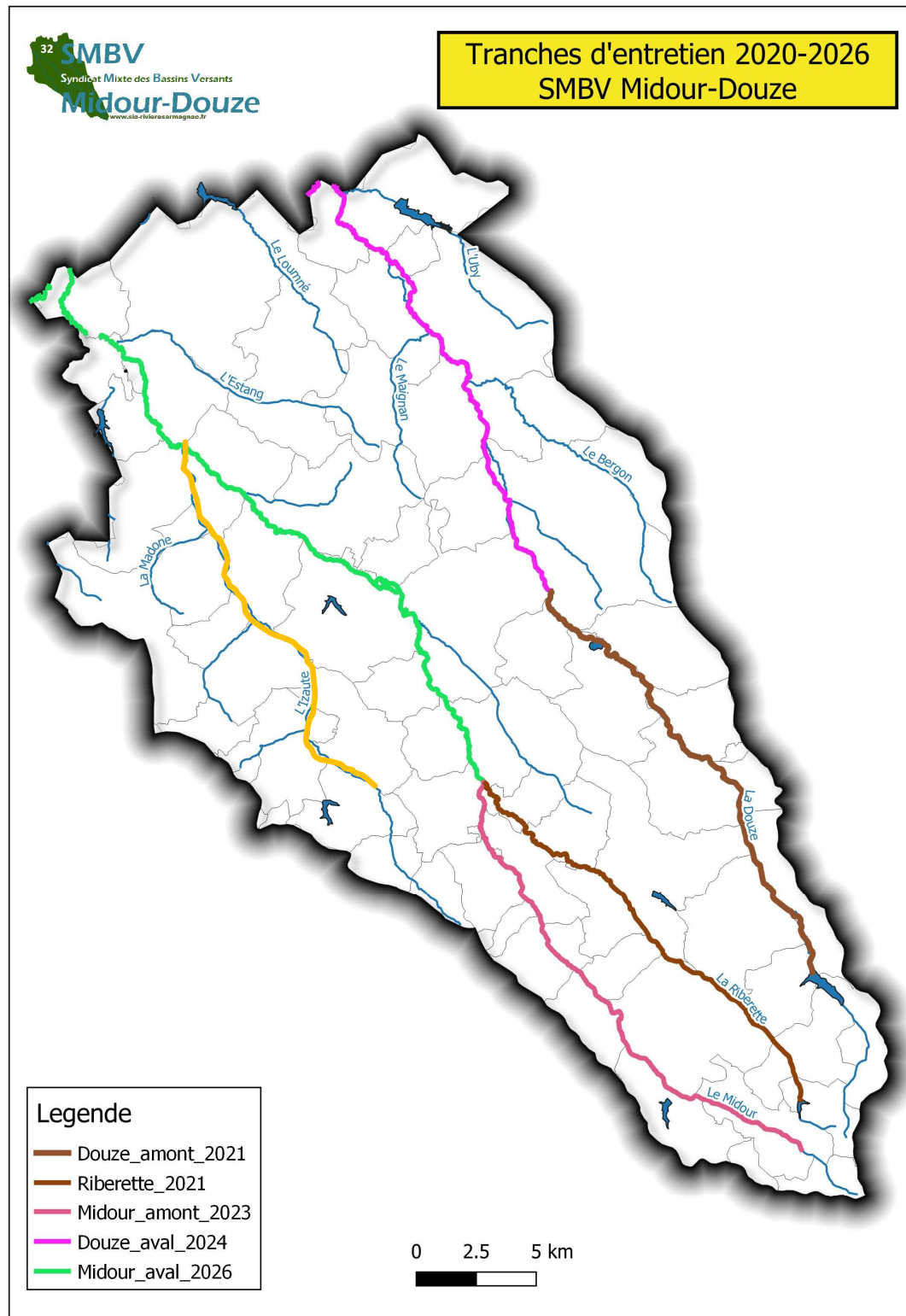
- Tranche de travaux en linéaire → Toujours financé par AEAG - PAU



Sur 6 ans :

- Toutes les rivières principales entretenues
- 100 kms de cours d'eau entretenu soit 200 kms de berges
- 102 648 € investi pour l'entretien

Deux années blanches 2022 et 2025



- Retrait des embâcles impactant la rivière ou des ouvrages

Recensement annuel par le technicien auprès des délégué(e)s et riverains.

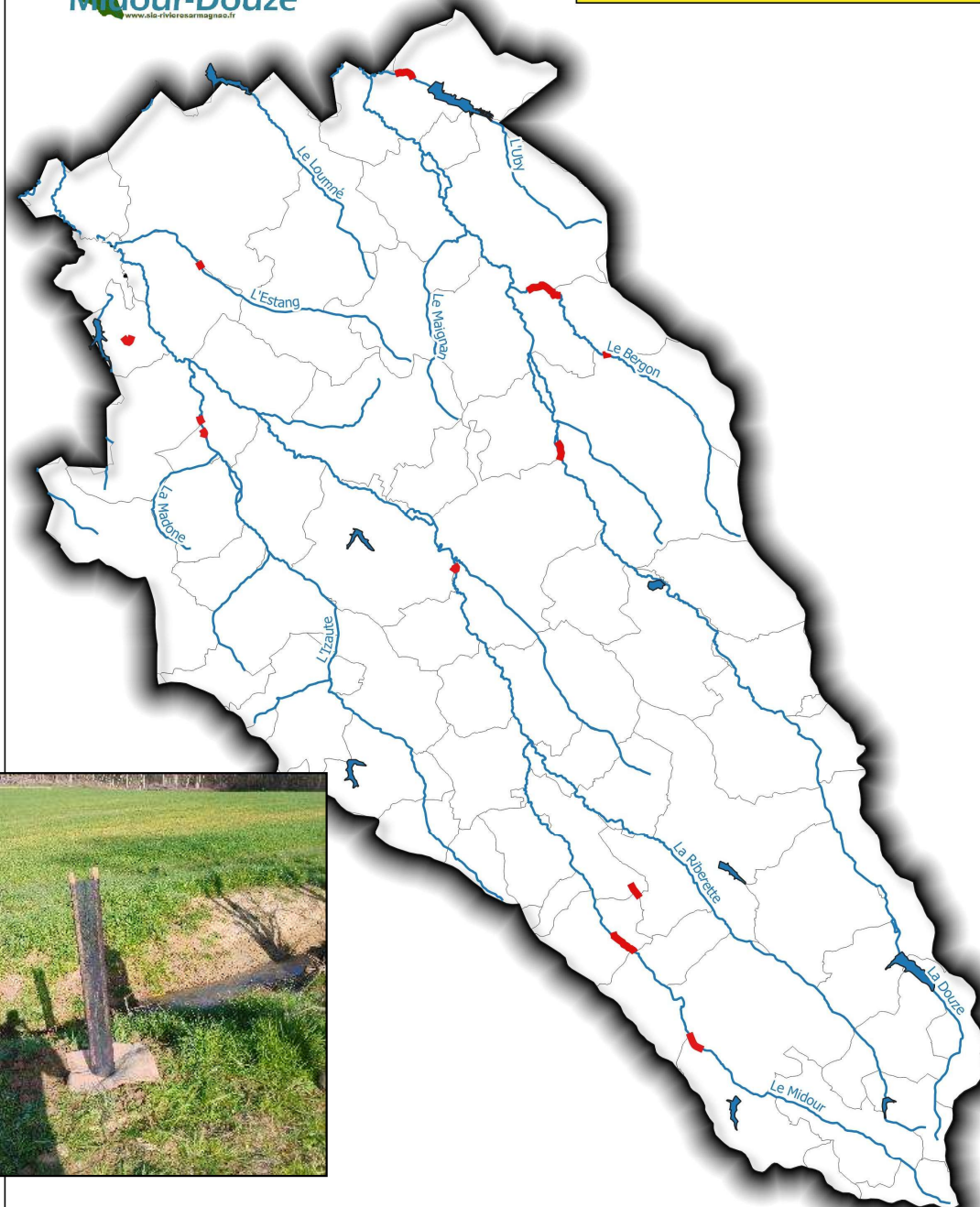
- 30 000 € investi sur 6 ans



- Plantations de ripisylve

Sur 6 ans :

- 7 kms de bordure de rivières replantées
- + de 1 000 arbres
- 16 000 € investis



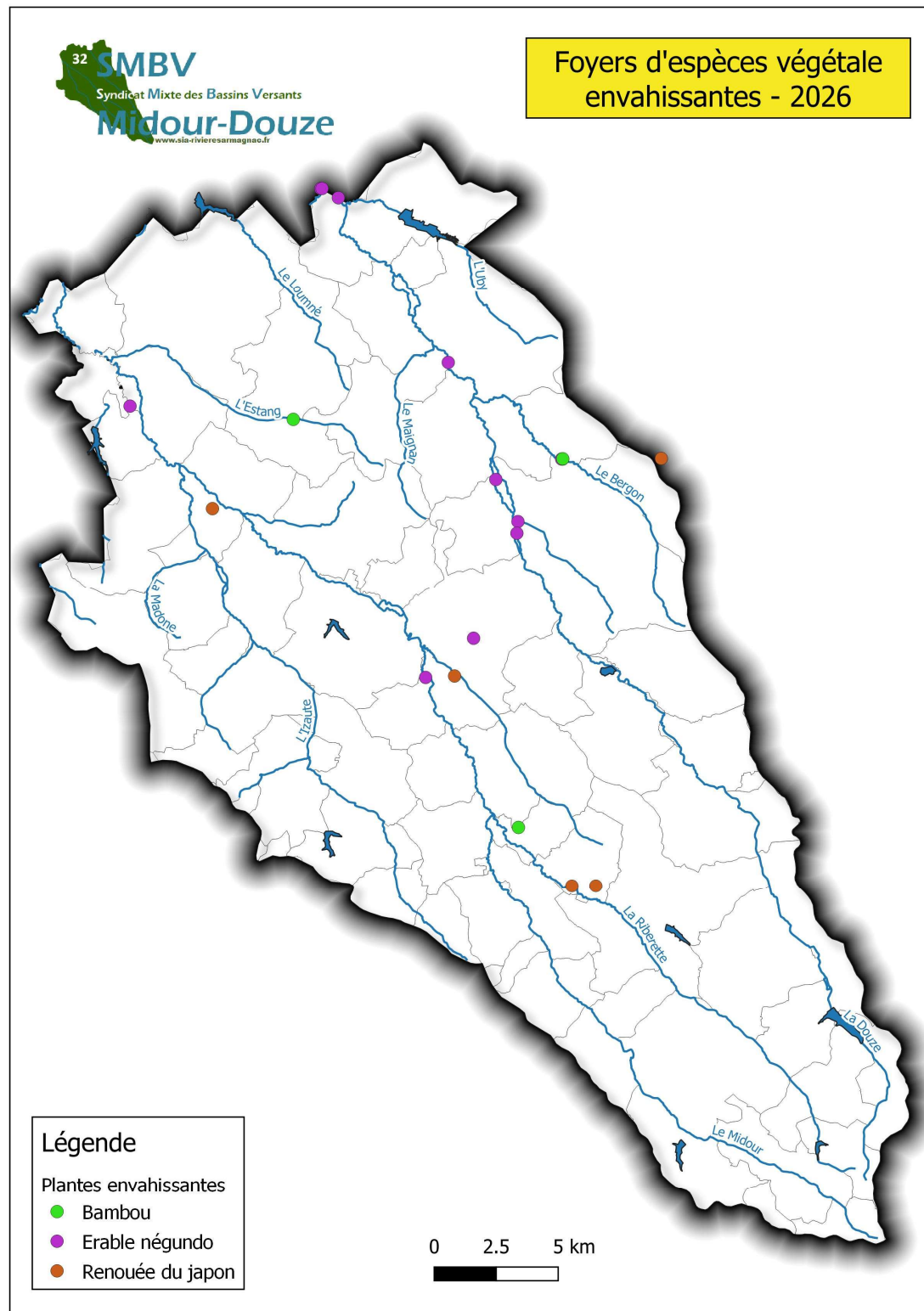
- Le suivi des invasives



Renouée du Japon



Erable Négundo

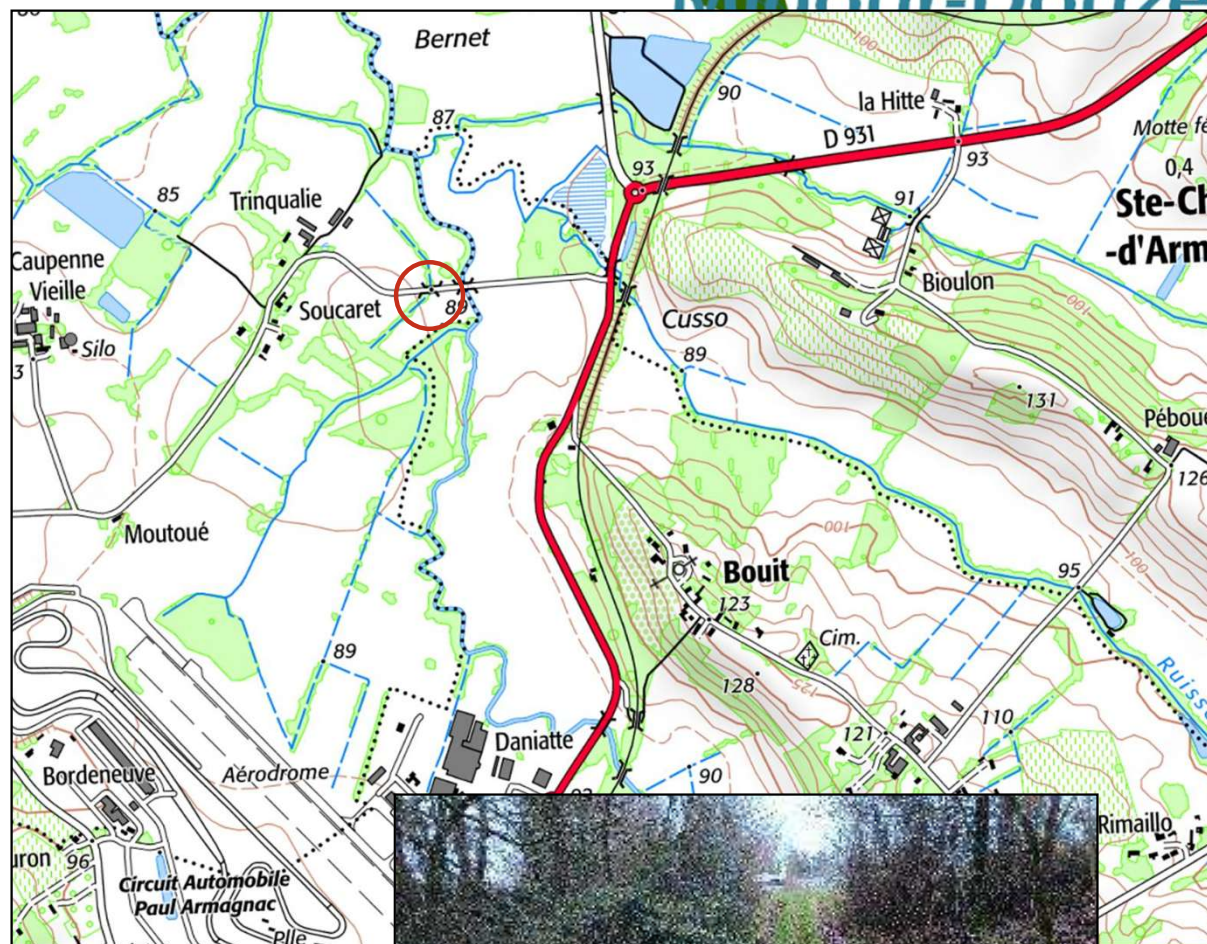


ZOOM SUR....

Ruisseau du Soucaret

Problématique d'encombrement du lit du ruisseau provoquant l'inondation de la voirie

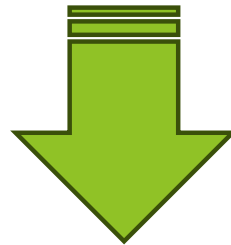
Intervention du syndicat afin de dégager le lit du cours d'eau lors de la tranche de travaux 2026



AXE DE TRAVAIL : LE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE

Territoire peu impacté au niveau des habitations par l'inondation des rivières
MAIS une nécessité d'établir une connaissance de l'aléas inondation par
ruissellement → MISE EN PLACE DU SOCLE

Essentiellement problématique des coulées de boues et de ruissellement



Accompagnement technique et financier de la ville de Monguilhem pour la création d'un fossé à redents permettant de limiter les inondations dans la ville basse.

Travaux réalisés en 2023 - Coût 58 000 € TTC

Accompagnement financier du SMBV à hauteur de 15 500 € TTC + Plantations

AXE DE TRAVAIL : LA PROTECTION DES VOIRIES PUBLIQUES

Aide aux collectivités gestionnaires de routes communales

Suite au SOCLE, le syndicat s'est positionné pour apporter une aide technique et financières auprès des gestionnaires de voirie communale lorsqu'il y a des problématiques d'érosion de berge impactant une route communale.

Deux exemples :

- Auprès de la CC Armagnac-Adour en 2023 (Pouydraguin)
- Auprès de la CC Bas-Armagnac en 2024 (Salles d'A/Caupenne d'A)

Aide financière à hauteur de 33 % du coût des travaux sur le résiduel (C à d aides déduites)

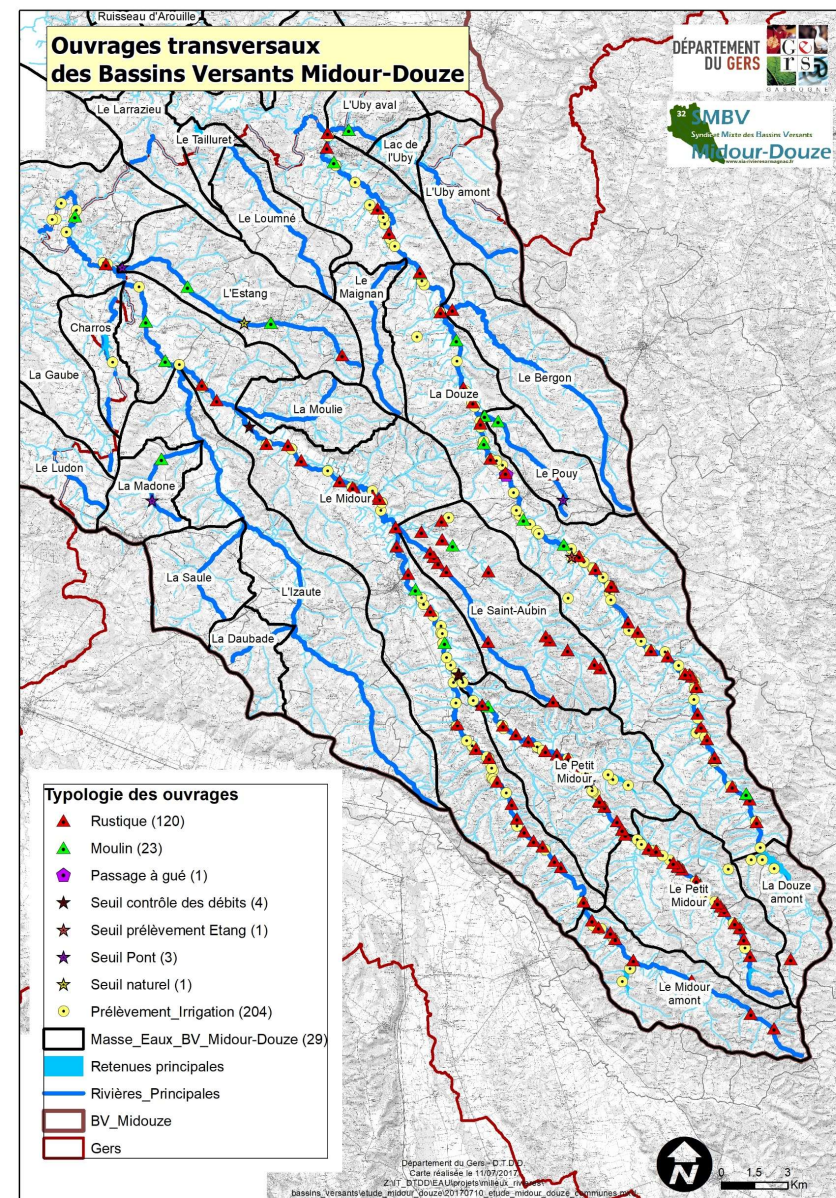
Coût total pour le Syndicat environ 10 000 €

AXE DE TRAVAIL : LA CONTINUITE ECOLOGIQUE

Recensement des ouvrages (fiches) - Environ 150

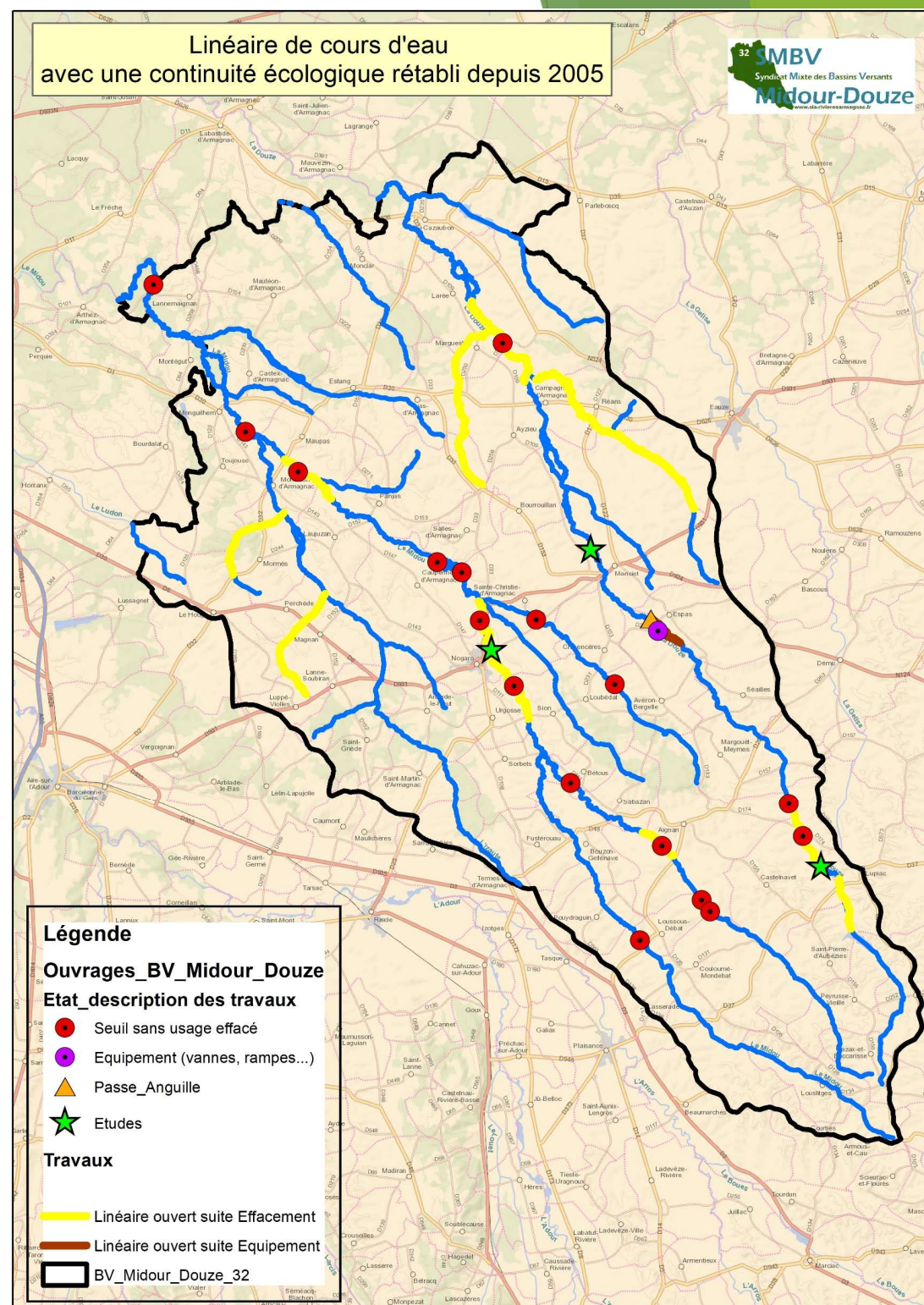
Ligne de conduite :

- Suppression des seuils « rustiques » sans enjeux
- Actions ponctuelles : Création d'un puits en berge / aménagement d'un passage à gué / mise en place d'un vannage / Moulin de Marguestau



Sur 6 ans :

- + de 20 kms de rivières réouvertes
- + de 160 000 € investis
- Des projets innovants
- Puits en berge ➡ Site pilote





Suppression d'un seuil à Castelnavet / Lupiac
création d'un puit d'un en berge



Suppression d'un seuil à Saint Pierre d'Aubézies
par la création d'un vannage



Suppression d'un seuil à Urgosse et création
d'un passage

ET AUSSI DES ETUDES...

Etude SOCLE

Définir une feuille de route

Etude inondation/ruissellement

Caractérisation de l'aléa potentiel inondation par ruissellement sur le bassin versant Midour-Douze gersois

Renouvellement du PPG

Diagnostic Salamandre sur le territoire 2020 - 2021

Lancement de l'étude pour un nouveau PPG en 2022

Validation théorique en mars 2026 (PPG 2026-2031)

Suivi hydrologique

Acquérir de la donnée sur la résilience de nos cours d'eau face au changement climatique

Etude du seuil de Lahitte

En 6 ans + de 140 000 euros investis



OBJECTIFS NON ATTEINTS

Projets qui ne sont pas arrivés au bout soit par manque de temps, de porteur de projet etc...

Regroupement des points de pompages

Etude SMBV / Institution Adour

Etudier la possibilité de regroupement des prélèvements existants individuels qui dépendent des seuils aménagés



Amélioration de la gestion quantitative



Amélioration du transport sédimentaire et piscicole



Seuil de Cazaubon

Problématique liée à la présence d'un renard hydraulique en rive droite du seuil
ce qui pose des problèmes d'irrigation et de gestion hydraulique

- Le syndicat a fait réaliser des devis
- Le propriétaire ne peut pas supporter le coût des travaux

Une réunion avec DDT, Syndicat, propriétaire, irriguants et IA devait se tenir en 2024 ...

Projet au point mort





Seuil de Ricaud

En 2020 le seuil de Ricaud s'effondre en partie dans la Douze, ce qui pose problème pour l'irrigation entre autres. Le Coût d'éventuels travaux de reconstruction et mise aux normes seraient trop élevés pour le propriétaire.



Il y a des pistes de travaux dans le cadre du nouveau PPG du syndicat, à suivre...



Ruissellement / érosion

Journées érosions des sols en 2018 et 2019 qui ont très bien fonctionnées

Quoi faire ensuite ?

Action prévue dans le cadre du nouveau PPG

➡ Intervention d'une agronome pour faire des audits sur des exploitations ayant des pratiques de conservation des sols.



RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES ET AUTRES



- Relation de confiance avec les partenaires au fil des ans

AEAG, CD32, Région Occitanie, ADASEA, Fédération de Pêche 32, DDT32, Institution Adour, Syndicats de rivières

- Nombreuses réunions annuelles

SAGE, PTGE, PAOT, Journée CATER, journée inter-syndicat....

Environ 20 % du temps (ex : 35 réunions en 2025)

- Les partenaires financiers



Augmentation des aides de l'AEAG



Baisse des aides du Département et de la Région

- Réactivité pour répondre aux attentes des riverains, CC, communes

En moyenne réalisation d'une dizaine de dossier / an, parfois des dossiers assez chronophages

Ex : Pont de Sauboire, ponts de la CCBA

- Incontournable

Le syndicat s'est positionné en tant qu'acteur majeur des rivières

Merci a vous tous et toutes !!!

**Et pour votre participation à
tous les moments festifs après
les réunions
et aux traiteurs locaux**

